

AMAP Plaine de Goûts La Ferme des Cents Arpents 4 rue des Meulantais 78640 Saint-Germain-de-la-Grange	PAIN Contrat d'abonnement	Producteur SARL FLEURAGE Ferme de Grignon 78 850 THIVERVAL
--	--	--

Le présent contrat est établi entre la SARL FLEURAGE et les abonnés ayant effectué leur règlement et renvoyé leur formulaire de prise de commandes, pour une livraison hebdomadaire de pain certifié AB et de flan fermier.

Période : du Vendredi 16 Février 2024 au Vendredi 26 Avril 2024

Le contrat permet également la livraison de flan fermier à trois dates fixées sur la période : 23/02, 29/03 et 26/04

Le présent contrat est passé entre Matthieu Champetier de Ribes, SARL FLEURAGE Ferme de Grignon 78 850 Thiverval, ci-après dénommé « le producteur », d'une part, et les adhérents de « AMAP » ayant souscrit à la campagne pain, Ci-après dénommé « l'abonné », d'autre part.

L'abonné souscrit à la campagne pain du trimestre concerné en complétant le formulaire "Souscription campagne du trimestre concerné " et en fournissant un chèque dont le montant a été calculé grâce au formulaire. Les conditions décrites dans ce contrat sont acceptées par l'abonné dès lors qu'il fournit le chèque et le formulaire (pas besoin de renvoyer le contrat signé chaque trimestre).

Engagements de l'abonné :

- adhérer à l'AMAP Plaine de Goûts - préfinancer la production
- retirer son pain aux dates et heures de livraison définies ci-dessous, ou le faire prendre en cas d'absence.
- participer aux rencontres avec le producteur.
- accepter les aléas de la production dans l'esprit de la charte des AMAP.

Engagements du producteur :

- Participer à la vie de l'AMAP (distribution, forum)

Définition du produit

- livrer aux dates et heures définies ci-dessous le pain produit sur son exploitation.
- échanger sur son métier, donner régulièrement des nouvelles sur sa production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

- **Pains classique, graines, noix, méteil, complet, et pain surprise**

Pains au levain, façonnés à la main, réalisés à partir de blés locaux issus de l'agriculture biologique et transformés sur place par le producteur. Certification Ecocert validité mars 2025 (<https://certificat.ecocert.com/>), pour pains, pain aux graines et aux noix.

- **Flan fermier** : produit élaboré à partir du lait de la ferme de Grignon.

CODE CONTRAT	A1	A2	B	C	D	E	F1	F2
PAINS	Classique	Classique	Graines	Noix	Méteil/ Co mplet	Surprise*	Flan fermier	Flan fermier
POIDS	500 gr	1 kg	500 gr	500 gr	600 gr	500 gr	petit	grand
PRIX UNITAIRE	3,50 €	5,90 €	4,70 €	5,00 €	4,50 €	4,60 €	5,30 €	10,60 €

* le pain surprise peut être aux olives, chorizo, pavot... selon l'inspiration du moment.

- Du **miel** est proposé à la commande et distribué en présentiel de Matthieu lors des distributions
 - Pots de 250gr à 5€
 - Pots de 500gr à 8.5€

Les quantités par type de pain et pots de miel doivent être définies pour la période par l'abonné via le formulaire

Modalités de paiement :

Le paiement, calculé en fonction du contrat choisi (type de produit) et du tarif ci-dessus, s'effectue par un chèque à l'ordre de « SARL FLEURAGE » et devra être remis au producteur via le référent pain d'AMAP avant la première distribution.

Livraison et distribution

La livraison a lieu le vendredi après-midi à la ferme des cent arpents avant 17h45. La distribution sera organisée par l'AMAP entre 18h00 et 19h30. Le producteur sera présent une fois par mois à la distribution.

Remarque : En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, entre les abonnés et le producteur, conformément à la charte des AMAP. Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à : _____ le : _____

Le producteur : Matthieu Champetier de Ribes

Signature :

L'AMAPien

Signature :

Pour toute question et documentation du formulaire « campagne pain », l'AMAPien doit contacter la référente « Contrat Pain AMAP » : JEHANNE MAUXION

AMAP Plaine de goûts

<https://amapplainedegouts.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/amapplainedegouts>